



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal, au 22, rue de la Fabrique, ce 11 novembre 2013 à 20 heures.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant Lauréat Jean Luc Forgues
MMES LES CONSEILLÈRES :	Kathleen St-Jean Karine St-Jean Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Le quorum étant respecté, monsieur Denis Lévesque, maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour :

1. Constatation du quorum, ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013
4. Approbation et autorisation des comptes à payer
5. Dépôt des états financiers trimestriels au 30 septembre 2013
6. Adoption de la liste des taxes à recevoir et dépôt du rôle de perception
7. Dépôt du rapport 2013 de monsieur le Maire
8. Adoption du calendrier des séances du conseil municipal 2014
9. Adhésion annuelle à la Fédération Québécoise des municipalités du Québec (FQM)
10. Renouvellement du service de consultations « Première ligne » avec Moreau Avocats
11. Autorisation de paiement pour le contrat de vidanges de boues d'étang aéré no 1 et 2
12. Autorisation de paiement de l'entente avec la Ferme Maguyon pour l'épandage des boues
13. Autorisation de paiement pour les travaux de rénovation extérieurs de la salle communautaire
14. Autorisation de paiement pour les travaux de pavage des rues de la Montagne, du Faubourg-de-la-rivière et de la Fabrique
15. Autorisation de paiement pour les travaux de réparations d'asphalte

16. Autorisation de libération de paiement pour les travaux d'entretien de valves des étangs aérés
17. Autorisation d'effectuer les travaux d'installation d'une purge
18. Demande de subvention au Pacte rural pour l'aménagement d'une nouvelle bretelle dans le sentier culturel de Mont-Carmel
19. Demande de soutien financier pour l'achat de filets pour les buts de hockey auprès de « *URLS du Bas St-Laurent* »
20. Adoption de la proposition d'assurance collective de Desjardins Sécurité Financière
21. Adoption de la tarification 2014 du lieu d'enfouissement technique de Rivières-des-Vases
22. Avis de motion visant à établir le taux de taxes foncières, des taxes spéciales et de secteur ainsi que de services pour l'année 2014
23. Avis de motion visant à abroger le règlement 214-2009 et établir un règlement décrétant la rémunération des élus
24. Nomination au comité de l'OMH
25. Autorisation de signature d'un avenant à l'entente existante pour les matières résiduelles
26. Autorisation de signature d'une nouvelle entente pour le lancement d'un appel d'offres pour la mise en commun de la collecte et du transport des matières résiduelles
27. Motion de remerciements au Service de garde pour la décoration de Noël à St-Denis
28. Correspondance
29. Demandes d'appui financier :
30. Autres sujets
31. Période de questions
32. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

158-2013

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

159-2013

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soumis aux membres du Conseil soit adopté tel que lu.

4. Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen St-Jean

160-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2013, totalisant une somme de 153 037.72 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 octobre 2013, pour un total de 63 871.66 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

5. Dépôt des états financiers trimestriels au 30 septembre 2013

Mme France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait le dépôt des états financiers trimestriels au 30 septembre 2013.

6. Adoption de la liste des taxes à recevoir et dépôt du rôle de perception

CONSIDÉRANT les articles 1001 et 1002 du code municipal qui stipulent que la secrétaire trésorière doit à chaque année déposer un rôle général de perception et selon les articles 1013 et 1014 du code municipal, la liste des taxes non perçues;

CONSIDÉRANT que la liste de tous les arrérages de taxes antérieures à 2013 a été soumise aux membres du conseil dans les délais requis pour l'exemption de lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen St-Jean

161-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte la liste de tous les arrérages de taxes antérieurs à 2013, supérieurs à 40,00 \$ et mandate la directrice générale de prendre les mesures nécessaires de recouvrement pour les matricules suivants :

MATRICULE	Intérêts au 11-11-2013	2010 et 2011	2012
5455 39 9560	21.02 \$	36.73 \$	37.37 \$
5456 14 3555	146.21 \$	1.60 \$	1115.61 \$
5656 66 3520	17.90 \$	6.75 \$	104.04 \$
1000 01 2009	98.22 \$	174.00 \$	
TOTAL	283.35 \$	219.08 \$	1257.02 \$

7. Dépôt du rapport du maire

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, M. le Maire procède à la lecture de son rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité.

Ce rapport mentionne :

- les réalisations de l'année 2013;
- le résultat des derniers états financiers;
- le dernier rapport du vérificateur externe;
- la situation financière actuelle par rapport au budget 2013;
- l'orientation générale du prochain budget;
- les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations.

Le budget 2014 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire prévue pour le 16 décembre 2013. Une copie de ce rapport sera distribuée à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

8. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

162-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le calendrier 2014 des séances du conseil tel que proposé par la directrice générale.

9. Renouveaulement de l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est l'organisme qui représente les municipalités auprès des instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT les services offerts par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sont utiles et essentiels;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

163-2013

et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2014 pour un montant de 804,91 \$ avant taxes.

10. Renouveaulement du service de consultations « Première ligne » avec Moreau Avocats inc.

CONSIDÉRANT les besoins ponctuels de consultation juridique par la Municipalité sur divers sujets;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

164-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil reconduise l'entente de service intervenue avec la firme Moreau Avocats inc. pour un montant forfaitaire annuel de 500 \$ avant taxes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

11. Autorisation de paiement pour le contrat de vidanges de boue des étangs aérés numéros 1 et 2

Étant donné que l'objectif initial était de vidanger les deux étangs, cependant, compte tenu d'un bri d'équipement et d'un volume plus élevé que celui estimé, et la limite des capacités d'épandage des terres agricoles receveuses, la vidange a dû être limitée à l'étang numéro 1. En conséquent, nous devons procéder à la vidange de l'étang numéro 2 en 2014 conformément à l'entente avec le MDDEFP.

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 11 septembre 2013 pour la vidange, le dégrillage et l'épandage de boue des étangs aérés numéros 1 et 2;

CONSIDÉRANT que les volumes engagés dans le contrat ont été épandus;

CONSIDÉRANT que les travaux sont terminés;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

165-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les travaux effectués et autorise le paiement de 32 659,50 \$ avant taxes à Ferme Raynald Saint-Pierre pour le contrat de vidange de boues des étangs aérés numéros 1 et 2.

12. Autorisation de paiement de l'entente avec la Ferme Maguyon pour l'épandage de boue

CONDIRÉRANT que la Ferme Maguyon désirait épandre elle-même les boues sur ses propres terrains;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la municipalité et le propriétaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

166-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les travaux effectués et autorise le paiement de 3 528,00 \$ avant taxes à Ferme Maguyon pour l'épandage de boue des étangs aérés sur ses terrains.

13. Autorisation de paiement pour les travaux de rénovation extérieure du Centre communautaire

CONSIDÉRANT l'octroi du contrat de rénovation du Centre communautaire à Construction Mario Dionne;

CONSIDÉRANT que les travaux sont complétés avec satisfaction;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

167-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les travaux effectués et autorise le paiement de 16 918,00 \$ avant taxes à Construction Mario Dionne pour le contrat de rénovation extérieure du Centre communautaire.

14. Autorisation de paiement pour les travaux de pavage des rues de la Montagne, du Faubourg-de-la-rivière et de la Fabrique

CONSIDÉRANT la résolution 145-2013 adoptée le 1er octobre 2013 autorisant les dépenses pour les travaux de pavage;

CONSIDÉRANT les travaux achevés à notre satisfaction;

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen St-Jean

168-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les travaux et autorise le paiement au montant de 29 040,07 \$ avant taxes à Construction BML

De plus, nous autorisons par la présente résolution Mme France Boucher à faire la reddition de compte auprès du PAARRM.

15. Autorisation de paiement pour les travaux de réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT la résolution numéro 113-2013 adoptée le 5 août 2013 qui accordait un contrat à Pavage et réparation Francoeur pour la réparation d'asphalte à différents endroits dans la municipalité pour 2013;

CONSIDÉRANT les travaux terminés à notre satisfaction;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

169-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les travaux effectués et autorise le paiement de 20 098,40 \$ avant taxes à Pavage et réparation Francoeur inc.

16. Autorisation de libération de paiement pour les travaux d'entretien de valves des étangs aérés

CONSIDÉRANT le paiement partiel de la facture no. 02288 de Aquarehab;

CONSIDÉRANT le crédit no. 02731 accordé sur la facture no. 02501 au montant de 780,00\$ avant taxes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

170-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil autorise les travaux d'entretien de valves des étangs aérés et le paiement pour un montant de 2910,00\$ avant taxes à Aquarehab.

17. Autorisation d'effectuer les travaux d'installation d'une purge

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir une purge pour le rinçage du réseau au coin du Rang 4 et de la Route 287;

CONSIDÉRANT que cette purge servira aussi au service incendie en cas de feu;

CONSIDÉRANT qu'il y a un montant au budget 2013 prévu pour la réalisation de ces travaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

171-2013

et résolu à l'unanimité que le présent conseil autorise les travaux pour l'installation d'une purge de un (1) pouce et demi au coin du Rang 4 et le la Route 287 pour un montant ne dépassant pas le budget autorisé.

18. Demande de subvention au Pacte rural pour l'aménagement d'une nouvelle bretelle dans le sentier de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT que la mise en valeur de la culture et des paysages est un objectif du plan de développement 2013-2018;

CONSIDÉRANT que le tracé du sentier a été modifié dans la portion ouest par la création d'une nouvelle bretelle pour des raisons de sécurité et de commodité des randonneurs;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle bretelle doit être aménagée;

CONSIDÉRANT que la municipalité assume l'entretien du sentier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

172-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Karine Habel, agente de développement, à faire une demande d'aide financière auprès du Pacte rural du Kamouraska au montant de 4 796,00 \$ et à signer les documents nécessaires pour les travaux d'aménagement de la nouvelle bretelle du sentier culturel.

19. Demande de soutien financier pour l'achat de filets pour les buts de hockey auprès de « URLS du Bas-St-Laurent »

CONSIDÉRANT que les jeunes de notre municipalité participent en grand nombre au hockey libre;

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à l'achat d'équipement afin d'offrir l'activité à nos jeunes;

CONSIDÉRANT la possibilité de faire une demande au Programme de soutien financier en loisir et sport (URLS);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Mont-Carmel est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent et que notre projet répond aux objectifs et aux exigences du programme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

173-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme France Boucher, directrice générale, à présenter une demande d'assistance financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2013-2014 pour le projet « Hockey pour tous à Mont-Carmel » et de procéder à l'achat de deux (2) filets pour buts de hockey.

20. Adoption de la proposition d'assurances collectives de Desjardins Sécurité Financière

CONSIDÉRANT l'entente signée pour les assurances collectives des employés municipaux avec Desjardins Sécurité Financière en 2012;

CONSIDÉRANT que cette entente était signée jusqu'au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT le dépôt de certification des employés municipaux qui gèle les conditions des employés;

174-2013

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal reconduise l'entente d'assurances collectives telle qu'elle a été entérinée en 2012.

21. Adoption de la tarification 2014 du lieu d'enfouissement technique de Rivières-des-Vases

CONSIDÉRANT l'entente sur la disposition des matières résiduelles avec la ville de Rivière-du-Loup;

175-2013

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte les changements de tarifs pour la disposition au Lieu d'enfouissement technique, les tarifs de 2014 étant 63,00 \$ la tonne métrique pour les déchets provenant d'une municipalité ayant le droit d'accès au site, en plus des redevances.

22. Avis de motion visant à établir le taux de taxes foncières, des taxes spéciales et de secteur ainsi que de services pour l'année 2014

Avis de Motion

Monsieur le conseiller Lauréat Jean donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le conseil municipal établira le taux de taxes foncières, des taxes spéciales et de secteur ainsi que de services pour l'année 2014.

23. Avis de motion visant à abroger le règlement 214-2009 et établir un règlement décrétant la rémunération des élus

Avis de Motion

Monsieur le conseiller Pierre Saillant donne avis de motion, qu'à une séance subséquente de ce conseil, un règlement établissant la rémunération des élus municipaux et abrogeant le règlement 214-2009, sera adopté.

24. Nomination au comité de l'Office municipal d'habitation

CONSIDÉRANT le nouveau conseil élu par acclamation le 4 octobre 2013;

CONSIDÉRANT la pertinence de revoir la composition des différents comités;

CONSIDÉRANT qu'il faut signifier par résolution les membres représentant la municipalité;

176-2013

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen St-Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Colette Beaulieu, monsieur Denis Lévesque et monsieur Bertin Plourde comme membres du comité de l'Office municipale d'habitation.

25. Autorisation de signature d'un avenant à l'entente existante concernant un regroupement de municipalités relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des ordures et des matières recyclables

CONSIDÉRANT l'entente concernant un regroupement de municipalités relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des ordures et des matières recyclables intervenue en août 2010 entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri;

CONSIDÉRANT la nécessité d'apporter des modifications à cette entente;

CONSIDÉRANT le projet d'avenant soumis par la Ville de Saint-Pascal aux municipalités membres de l'entente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

177-2013

et résolu à majorité simple

- de ratifier les termes de l'avenant no. 1 à l'entente concernant un regroupement de municipalités relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des ordures et des matières recyclables;
- de mandater le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ledit avenant.

26. Autorisation de signature d'une nouvelle entente concernant un regroupement de municipalités relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des ordures et des matières recyclables

CONSIDÉRANT l'entente concernant un regroupement de municipalités relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des ordures et des matières recyclables intervenue en août 2010 entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri;

CONSIDÉRANT que le contrat accordé à Services Sanitaires A. Deschênes inc. pour la collecte et le transport regroupés des déchets et des matières recyclables, suite à cet appel d'offres, vient à échéance le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT l'intérêt des municipalités membres de signer une nouvelle entente pour demander des soumissions dans le cadre d'un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat d'un (1) an relativement à la collecte et au transport des ordures et des matières recyclables;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis aux municipalités par la Ville de Saint-Pascal;

178-2013
Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean
et résolu à l'unanimité

- de ratifier les termes de l'entente concernant un regroupement de municipalités relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des ordures et des matières recyclables;
- de mandater le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

27. Motion de remerciement au Service de garde Les Carmignons pour la décoration de la cloche pour Noël au cœur du Kamouraska

Avis de Motion

Monsieur le conseiller Pierre Saillant donne Avis de motion : Le conseil municipal tient à remercier l'éducateur du service de garde « Les Carmignons », Monsieur Sébastien Laplante, ainsi que tous les enfants pour leur implication et leur créativité dont ils ont fait preuve dans la décoration de « l'Ange de Noël » dans le cadre du concours intermunicipal « Noël au cœur du Kamouraska » qui a lieu à Saint-Denis. Nous leur témoignons toute notre reconnaissance.

28. Correspondance

29. Demande d'appui financier :

- Noël au cœur du Kamouraska
- École Chanoine-Beaudet
- École Destroismaisons
- Les bénévoles du Centre d'hébergement d'Anjou
- Association des résidents du Lac de l'Est
- Les Sœurs de la Visitation Sainte-Marie

179-2013
Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse les montants suivants :

- 60 \$ pour les billets pour le souper « Au Mérite » où sera dévoilé

le gagnant du concours Noël au cœur du Kamouraska.

- 50 \$ au comité du Gala des mérites 2013-2014 de l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal afin d'appuyer leur soirée reconnaissance qui souligne les performances académiques, les progrès et l'esprit de coopération et d'humanisme de ses élèves.
- 25 \$ aux Sœurs de la Visitation Sainte-Marie pour la calligraphie dans le Livre d'Or.

30. Autres sujets

31. Période de questions

De 21 h 11 à 21 h 17.

32. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

180-2013

et résolu à l'unanimité que la séance soit close à 21 h 17.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Directrice générale

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.